



Tél. : 04.75.88.98.09

Fax : 04.75.88.95.80

Mail : mairievalgorge@sfr.fr

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 mars 2018

Membres présents : Michel Seveyrac ; Jacqueline Balazun, Jérôme Montéréal, Bernard Bonin, Christiane Coppé, André Jouve, Christian Métaireau, Maxime Seveyrac, Samuel Bonin.

En début de séance, à 20h30, Michel Seveyrac le maire, nous propose de rajouter 6 points supplémentaires à l'ordre du jour, qui seront numérotés de 12 à 17.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la modification de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1- Désignation du secrétaire de séance : Christian Métaireau est désigné à l'unanimité.

2- Approbation du PV du Conseil Municipal du 23-02-2018

A la demande de Michel S. le maire, aucune remarque nécessitant une modification du P.V. n'est faite. Celui-ci est approuvé avec 8 voix pour et une abstention.

3- Compte Administratif/ Budget M4 (chaufferie bois)

A l'aide du tableau récapitulatif puis en détails, Bernard Bonin nous présente le compte administratif.

Le bilan de fonctionnement, avec des dépenses de 48076.46€ et des recettes de 55079.68€ est excédentaire.

Avec un solde positif de 2016 reporté de 11680€, le compte administratif, malgré un déficit d'investissement de 2545.37€, se clôture avec un solde positif de 16137.94€, reporté sur le budget prévisionnel 2018.

Bernard B. nous présente ensuite le B.P. Après discussion, et afin de rester au plus proche de la réalité, il est décidé de diminuer les charges de personnels (évaluées avec les notes des employés communaux).

Jacqueline Balazun 1^{ère} adjointe nous fait voter ce budget, en l'absence du maire. Ce compte administratif est adopté à l'unanimité des 8 voix exprimées.

Michel S. nous fait ensuite voter le budget prévisionnel et l'affectation des résultats. Ceux-ci sont adoptés par le conseil municipal avec 8 voix pour et une voix contre.

4- Compte Administratif/ Budget M49 (eau-assainissement)

Voir tableau récapitulatif :

Le budget de fonctionnement excédentaire de 44536.94€ donne, avec le résultat reporté de 2016 un solde positif de 78879.68€ à reporter en investissement.

De gros investissements ont été réalisés en 2017, principalement pour financer les travaux de suppression de la sur verse du réservoir du Couderc.

Ces travaux ont été financés par l'excédent d'investissement 2016 de 47982.94€, l'excédent de fonctionnement reporté de 2016 et celui de 2017 pour un total de 78879.68€, les subventions, pour un montant de 28250€ et un emprunt de 135000€.

Le résultat de clôture Fonctionnement-Investissement laisse apparaître un solde positif de 70 749.47€ à reporter sur le Budget 2018.

Dans les affectations de résultats, la somme de 147176.06 tient compte de l'excédent reporté et des recettes restant à réaliser. Les sommes de 68.296.38 et 8130.21 étant des dépenses restants à réaliser.

Par rapport au budget prévisionnel 2018, celui-ci laisse apparaître une « marge » positive de 40167.80€, ouvrant un débat d'utilisation de cette somme. Le réseau de raccordement dans le centre de Valgorge est vétuste et serait à refaire, cela impliquerait la réfection des trottoirs, tout cela sans subventionnement. Les travaux d'assainissement de Chastanet et du bas de St Martin pourraient encore au moins pour cette année bénéficier de subventions. Le conseil municipal décide d'allouer cette somme pour l'étude de ces projets.

Jacqueline Balazun, 1^{ère} adjointe nous fait voter le compte administratif de ce budget M49.

Celui-ci est adopté avec 7 voix pour et une voix contre.

Michel Seveyrac, le maire nous propose ensuite d'approuver l'affectation des résultats et le budget prévisionnel 2018. Ceux-ci sont approuvés par le conseil municipal avec 8 voix pour et une voix contre.

5- Vélos électriques TEPCV

Dans le cadre de la TEPCV (territoire à énergie positive et croissance verte), la C.D.C. a décidé d'acheter 20 vélos électriques, pour revendre aux communes adhérentes avec d'importantes subventions.

Michel S. a retenu une option de rachat de 2 de ces vélos pour la commune de Valgorge. Le solde restant à notre charge étant de l'ordre de 5 à 10% du coût initial (autour de 2000€ par vélo). Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette option d'achat, en se réservant de définir en temps utile le mode d'utilisation de ces vélos (gestion par le garagiste, au camping....).

6- Equipement salle polyvalente (auto laveuse / aspirateur)

Une démonstration du fonctionnement d'une auto laveuse mécanisée, adaptée aux grandes surfaces a été réalisée par un vendeur, à la salle « La Pourette ». Plusieurs conseillers et la

personne chargée du ménage de la salle, ont constaté l'efficacité de cet outil pour notre salle. Il s'agit du plus petit modèle. Son prix d'achat TTC est de 3177.30€

Pour le « balayage, le vendeur a proposé un « balai essuyeur » large, plutôt que l'utilisation d'un aspirateur, pour un coût de 50€.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte ces acquisitions.

7- Equipement Chasse-neige : chaînes

Pour le renouvellement des chaînes usées des grosses roues du tracteur, servant de chasse-neige, Michel Seveyrac nous propose 2 devis :

-Entreprise ESCOMEL à Yssigeaux : 2800€ HT

-SARL Robert à St Maurice d'Ardèche : 2600€ HT

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte la commande de ces chaînes à la SARL Robert

8- Cession de terrains à Chastanet : E58+59+60 pour 7943m²

Le maire nous fait part d'une demande d'un agriculteur d'acheter plusieurs parcelles de terrains appartenant à la commune. Il est lui-même propriétaire ou bailleur de toutes les parcelles limitrophes. Il s'agit de terrains très accidentés et non entretenus. Après discussions, le conseil municipal accepte avec 6 voix pour, 2 abstentions et une voix contre, le principe de cette vente.

9- Cession de terrain à Lestrade : AC 800 pour 281m²

La demande d'acquisition de cette parcelle avait déjà été faite à la commune. Le conseil municipal avait accepté le principe de cette vente pour le prix de 10€ le m². Le demandeur refuse ce prix et propose 5€ le m².

Après discussion, le conseil municipal accepte le principe de cette vente pour 5€ le m², avec 6 voix pour et 3 abstentions.

10- Bilan financier du gîte d'étape

Jacqueline Balazun nous présente le bilan financier du gîte d'étape au Mazel :

Les recettes pour 2017 sont de 3025€ avec 150 personnes différentes passées au gîte.

Les charges salariales pour le suivi des locations sont de 2504€ (charges sociales comprises), 82.72€ pour les ordures ménagères, 120€ pour les parutions publicitaires , 67.90€ de produits d'entretien et 84.60€ de taxe de séjour. Soit un total de charges de 2859.22€.

En rapport à la vétusté de l'ensemble du local et de la literie, celle-ci a été changée pour 2100€, un lave-linge a été installé, la plaque de cuisson changée, les peintures et faïences des sanitaires refaites.

Nous constatons donc que les recettes ne permettent pas d'amortir les travaux pourtant indispensables. Nous espérons que l'amélioration de ce gîte permettra une augmentation de fréquentation, mais sans oublier qu'il ne s'agit que d'un dortoir.

11- Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du Budget

Après discussion, la date de la prochaine réunion pour le vote du Budget Général est fixée au 6 avril, ce qui devrait permettre ensuite, de régler les factures en attente en temps voulu.

12- Travaux Ecole

Michel S. Nous présente les devis de l'entreprise DEFFREIX C pour la pose de l'isolation dans les combles, (les entreprises « 3f » et « Breuils » n'étant pas en mesure de nous faire des propositions pour cette isolation), en panneaux de fibres de bois, pour un montant de 12320€ HT et en laine de roche, pour un montant de 4005.21€.

Michel S. nous présente ensuite le devis de l'entreprise SELIG pour la « ré hausse du mur le long de la route, jusqu'au toit du préau, avec reprise de la charpente et rallongement du toit, pour un montant de 3506.82€ HT.

Il nous représente ensuite les devis des entreprises « 3f, « Breuils » et « Menuiséa » Pour le changement des fenêtres et des volets.

Après discussions le conseil municipal accepte avec 8 voix pour et une abstention :

- le devis de l'entreprise DEFFREIX de Planzolles pour l'isolation des combles en laine de roche (30cm),

- accepte le devis de l'entreprise Breuil pour la pose des fenêtres en PVC pour 10260€ et des volets alu pour 6174€ TTC. (après subventions, il resterait 6983€ à la charge de la commune).

En ce qui concerne le devis de l'entreprise SELIG pour les travaux liés à la fermeture du préau, le conseil municipal mandate le maire pour faire réaliser un ou 2 autres devis auprès d'entreprises locales différentes.

Michel S. nous présente ensuite un devis de l'entreprise « KALISAYA Ingénierie » pour l'étude de la création d'un système de VMC pour l'ensemble de l'école. Ce devis de 3360€ HT comprend le diagnostic de l'existant, la proposition d'un système adapté, l'étude et la conception du système retenu et le suivi des travaux.

Le conseil municipal mandate le maire pour demander au moins un autre devis pour ce projet.

13- Logements « bas du village » reprise du faîtage

Michel Seveyrac nous présente un devis de 1785.60€ HT de l'entreprise SELIG pour reprise totale du faîtage sur 12m linéaire, suite à des fuites.

Le Conseil municipal accepte avec 8 voix pour et une voix contre, ce devis.

14- Festival Musique et Handicap. Demande de Béthanie.

Samuel Taussat organise la 4^{ème} édition de Musique et Handicap prévue le 25/10/18. Il nous demande, comme pour les années précédentes, l'utilisation gratuite de la salle de « La Pourette » et une subvention de fonctionnement pour l'organisation de cette journée. (En cas d'excédent, la totalité sera reversée à l'association l'HAPEHOB de « Béthanie »).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'utilisation gratuite de la salle par l'association de « Béthanie » et l'attribution d'une subvention de 500€.

15- Matérialisation d'une place handicapés devant « La Pourette

Pour répondre à cette nécessité et à la demande particulière de l'établissement des « Genêts d'Or », il va être demandé aux employés communaux de matérialiser au sol un emplacement « handicapé » et de mettre un panneau spécifique devant l'entrée principale de la salle.

16- Devis bardages latéraux Abribus.

J. Balazun nous présente un devis incluant un bardage latéral côté nord pour chacun des abribus de Valgorge et St Martin et 2 bancs assis par abribus, pour un montant total de : 1273.01€ TTC.

La majorité des membres du conseil municipal est favorable au devis pour la partie bardage, mais demande un devis complémentaire pour des bancs normaux plus confortables pour les personnes âgées susceptibles de se reposer sous ces abribus.

17- Information SIVTA

Michel Seveyrac nous informe sur les difficultés financières face auxquelles le syndicat intercommunal de voirie et travaux annexe est confronté, faute de commandes suffisantes de travaux, de la part des communes adhérentes.

Questions diverses

André Jouve nous fait part des incertitudes par rapport à la réalisation des travaux d'enfouissement de la ligne moyenne tension et fibre optique entre « Marette » et le village de Valgorge. L'entreprise qui doit réaliser ces enfouissements n'a toujours pas la lettre de commande de ENEDIS. De plus, le Département a prévu de goudronner tout ce tronçon de la départementale y compris le village avant la course cycliste « L'Ardéchoise ». Ensuite, une durée de 15 ans devra être respectée avant de pouvoir ré ouvrir la route pour un chantier de cette ampleur.

Clôture de la réunion à 1h30 le 17mars.